



Wallonie

Commune d'Aubel

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est le Royal Football Club Aubel asbl, représenté par Mr Marc DUTHOO, Göbbelshof n° 9, à 4880 Aubel.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Göbbelshof n° 9 et cadastré Section B, parcelle n° 548d.

Le projet consiste en **la construction d'une tribune sur le terrain entre le terrain de football A et le terrain de football synthétique**, et présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme en vigueur sur les points suivants :

- *Pente de toiture ;*

Le dossier peut être consulté à l'**Administration Communale** (voir adresse ci-dessous) :

**DE PREFERENCE SUR RDV, AFIN DE PERMETTRE LE RESPECT DES DISTANCES SOCIALES
REQUISES**

les jours ouvrables de **9h00 à 12h00, et le mercredi de 13h30 à 16h30.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Mme ROHEN ou Mr NELISSEN (service urbanisme)** - téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**, dont le bureau se trouve à l'**Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolai n° 1 (1^{er} étage) – 4880 Aubel.**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer **du lundi 07.06.2021 au lundi 21.06.2021** au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal – Place Nicolai n°1 – 4880 Aubel**

- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**